



Association La joie de parler du Canada
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Assemblée générale annuelle
Procès verbal
13 novembre 2010
Montréal, Ecole Charlevoix, 10h00 à 12h00

Participants:

Nom et Prénom	Titre	Présence (P) ou absence (A)
Yvon Blais	Président	P
Bernadette Buttiens	Vice-Présidente	P
Mylène	Administratrice	P
Chantal Roussy	Trésorière	P
Line Laviolette	Administratrice et Directrice	P
Maryse	Membre	P
Pierre Alain	Membre	P
Géraldine Wickert	Membre à vie	P
Julie Wolfe	Membre	P
Madeleine Samson	Membre	P
Vanessa Hawes	Membre	P



Association La joie de parler du Canada
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Ordre du jour Sujet	Procès-verbal Discussion-Décision	Tâches-Actions /personnes
1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue	La réunion débute 19 minutes en retard. Yvon nous souhaite la bienvenue.	Aucune.
2. Élection d'une présidente d'assemblée et d'une secrétaire.	Bernadette Buttiens est élue présidente d'assemblée. Chantal Roussy est élue secrétaire pour cette assemblée.	Chantal fera le procès verbal et l'enverra à la directrice de l'association pour le mettre disponible en ligne aux membres.
3. Lecture de l'ordre du jour- Ajouts et adoption	Les ajouts suivants sont faits : -point 11 : retour sur le Colloque en Suisse d'octobre 2010 par Géraldine, Maryse et Pierre-Alain.	Géraldine fera un document écrit de certains ateliers pour nous le partager par générosité gratuite.
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de novembre 2009.	Nous faisons la lecture tous ensemble et Yvon fait les corrections nécessaires. Yvon propose l'adoption et Julie seconde.	Ce procès verbal sera mis disponible aux membres sur notre site web.
5. Rapport d'activités de l'année 2009-2010 présenté par Yvon Blais.	<ul style="list-style-type: none">❖ Dossier organisation des ateliers privés par Line : ¼ seulement des demandes de ces ateliers sont réellement donnés; - cherchons aussi une solution pour que notre directrice ne soit plus payée 4 mois plus tard quand les ateliers sont donnés à des organismes publics en mai-juin. Il est donc proposé de tenter d'accumuler le montant annuel budgété dans notre compte d'association= permis pour les associations à but non lucratif. Pierre-Alain propose aussi que l'on vérifie avec les différents organismes publics s'ils ne pourraient pas payer par carte de crédit.❖ Présentation du résultat actuel du long travail fait pour le soleil des voyelles en anglais.	Projets seront étudiés par le nouveau CA.



Association La joie de parler du Canada
Libération de la parole par la libération du geste
 Dynamique Naturelle de la Parole

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Discutons qu'en France, il y a des nouveautés à venir pour la formation des formateurs et que nous pourrions profiter de leurs idées pour notre réflexion à venir sur quelles exigences avoir envers nos formateurs. ❖ Discutons des demandes régulières de preuves probantes et du projet amorcé en ce sens récemment par Mylène (question lancée sur le forum Orthophonie-Québec et sur la liste de diffusion de notre association). ❖ Discutons longuement aussi sur notre projet d'accompagnement clinique auprès des professionnels et des parents. Nous trouvons que nous sommes prêts cette année pour mettre ce projet en branle. ❖ Dans le cadre de la discussion sur l'accompagnement, cette année, il y aura un projet pilote, une entente de services entre l'association et l'association Dysphasie Estrie. ❖ Géraldine nous rappelle de ne pas oublier chaque année de comptabiliser les heures de bénévolat de tous. 	<p>Line mettra par écrit de premières réflexions avant de nommer un sous-comité pour élaborer le projet complet. Line contactera également Pascale, la présidente de l'association pour partager les fonctionnements. Yvon mettra en circulation les documents de sa formation avec François Bergeron sur la « probité » pour soutenir le projet de Mylène.</p> <p>Le projet sera voté ultérieurement durant la rencontre.</p> <p>Le projet sera voté ultérieurement durant la rencontre.</p> <p>Yvon se chargera de documenter ces heures pour les années fiscales 2008-2009, 2009-2010 et pour l'année que l'on vient de commencer.</p>
6. Rapport financier présenté par Chantal Roussy.	L'adoption est proposée par Géraldine. Elle est secondée par Mado.	Aucune.
7. Budget pour 2010-2011	Chantal présente le budget pour l'an prochain.	Aucune.



Association La joie de parler du Canada
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

<p>8. Présentation des projets pour 2010-2011</p>	<p>Les projets suivants sont présentés :</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Continuer à faire la même gestion de l'association au quotidien par la directrice telle que vécue durant la dernière année❖ Continuer le travail en cours pour développer les outils DNP en anglais, sans aucun délai fixé❖ Poursuivre les travaux pour avoir des données probantes par Mylène et Géraldine, sans aucun délai fixé❖ Projet-pilote de collaboration pour « accompagnement » avec l'association Dysphasie Estrie❖ Développer le projet concrètement durant la prochaine année pour « l'accompagnement » des professionnels et des parents❖ Line propose aussi de changer le moteur de recherche sur notre site web pour faciliter la recherche des membres, pouvoir chercher par phonème, par thème sémantique, etc. Line fera les démarches auprès de Pascal Wickert pour savoir si sa participation à ce projet sera bénévole ou rémunérée.❖ Développer un document pour la formation exigée aux formateurs au sein de notre association.❖ Poursuivre les échanges avec Prodyluharpe et l'association française. <p>Yvon propose d'adopter cette liste de projets et Vanessa seconde. Votés à l'unanimité.</p>	<p>Le nouveau CA décidera de la façon de réaliser ces projets et des personnes qui seront dans les différents sous-comités.</p>
<p>9. Élections du nouveau CA</p>	<ul style="list-style-type: none">❖ Yvon accepte de prendre un nouveau mandat.❖ Line accepte de prendre un nouveau mandat.❖ Chantal accepte de prendre un nouveau mandat.❖ Bernadette refuse de prendre un nouveau	<p>Le nouveau CA décidera de prochaines dates pour les réunions.</p>



Association La joie de parler du Canada
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

	<p>mandat.</p> <ul style="list-style-type: none">❖ Mylène complètera la 2^e année de son mandat.❖ Maryse accepte de prendre un mandat de 2 ans.❖ Pierre-Alain accepte de prendre un mandat de 2 ans.❖ Vanessa accepte de prendre un mandat de 2 ans. <p>Pas d'élection, tous acceptent.</p>	
10. Retour sur le colloque en octobre 2010 en Suisse.	<p>Géraldine, Maryse et Pierre-Alain font le retour sur le colloque.</p> <p>Très beau colloque, des ateliers enrichissants, de belles amitiés internationales.</p> <p>Le prochain colloque sera dans 3 ans et le lieu n'est pas déterminé encore.</p> <p>En 2011, il y a une pause, il n'y aura pas de SAP.</p>	Aucune.
11. tirage de prix de présence.	<p>Chantal gagne un DVD « la DNP d'Alex » et l'offre à Maryse pour Dysphasie Estrie comme elle en a déjà un exemplaire.</p> <p>Le 2^e prix est gagné par Bernadette et c'est un ensemble de tapotis.</p>	
12. Date de la prochaine réunion de CA. Clôture	<p>La réunion se termine à 12h44.</p> <p>La date de la prochaine assemblée générale annuelle sera décidée par le nouveau CA ultérieurement.</p>	Décision du nouveau CA de la date de la prochaine assemblée générale annuelle.
13. Nomination des officiers par le nouveau CA	<p>Yvon poursuit comme président.</p> <p>Line poursuit comme représentante des parents.</p> <p>Chantal poursuit comme trésorière et accepte aussi d'être la vice-présidente.</p> <p>Mylène, Vanessa, Maryse et Pierre-Alain seront administrateurs.</p> <p>Des photos de chacun sont prises pour le site web.</p>	Les photos seront mises sur le site web.